

de Notre-Dame de Montréal. Cette question venait souvent sur le tapis.

A cette époque, le pays subissait une crise importante au sujet des écoles. On venait de passer une loi qui rendait obligatoire la contribution pour le soutien des écoles paroissiales. Il s'en était suivi des troubles considérables en différentes parties du pays, à St-Grégoire entre autres.

M. le docteur Bourgeois était le secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles de la paroisse de St-Grégoire. Fatigué de cette lutte qui lui était préjudiciable dans sa profession de médecin, il résigna sa charge, et, sur l'avis de M. le curé Harper, je fus choisi pour le remplacer. Plein d'ardeur pour la cause de l'éducation, trop jeune pour prévoir les difficultés, je pris la charge de secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles de la paroisse de St-Grégoire.

Je ne tardai pas à méditer le projet d'avoir un couvent à St-Grégoire ; de la méditation à l'action le délai ne fut pas long.

Il y avait à côté de l'église de St-Grégoire une vaste maison en pierres à deux étages, bâtie, au commencement du siècle, par M. Desforges, le premier curé résidant de St-Grégoire. Cette bâtisse a été faite en 1801-1802. Pour cette époque, c'était un château. Le terrain comprenait une superficie de cinq arpents. La propriété appartenait à M. Damase St-Arnaud. Tout était en ruines.

Muni d'une procuration des commissaires d'écoles de St-Grégoire, je fis pour eux l'acquisition de la propriété, pour la somme de \$500.00 ; c'était pour rien, mais il fallut réparer et compléter. Je payai le prix d'acquisition au comptant, les lods et ventes, le droit d'amortissement, le contrat, l'enregistrement du titre